

Orientation : La réforme qu'on fait en douce !

Les préoccupations d'une majorité de salariés et tout particulièrement des personnels de l'Education Nationale pour leur future retraite ont encore repoussé les annonces du Ministre sur le rapport Charvet. Pourtant sur le terrain, les choses avancent !

Du côté de l'ONISEP un Comité technique d'établissement s'est tenu le 10 Décembre et un Conseil d'Administration le 11 Décembre. Des annonces très inquiétantes y ont été faites :

- **L'annonce de 80 suppressions de postes dès 2020**, alors que le transfert des 155 ETP devait se faire en 3 ans. Ce sont donc 35 collègues actuellement en CDD qui vont être licenciés tandis que 5 départs en retraite ne seront pas remplacés.
- **Suppression du guide 6^{ème} et du guide « Après bac » dès 2020**. Cette décision va avoir des conséquences très importantes pour les jeunes et les familles. Quel sera le média privé qui récupèrera le créneau ?
- **Enfin un texte sur les nouvelles missions de l'ONISEP a été présenté au CTE et au CA**. Il prévoit de créer un nouveau département « Accompagnement et pédagogie ». Les missions de ce département, déjà constitué essentiellement par des enseignants, seraient de « labelliser » les ressources pédagogiques réalisées par les organismes extérieurs à l'EN et construire un « référentiel de compétences à s'orienter tout au long de la vie » ! Labellisation qui est prévue non pas par l'ONISEP mais dans la convention régionale ! Quant au projet de référentiel de l'Onise sep, il s'ajouterait au vadémécum de la DGESCO sur les 54H, à celui sur l'accompagnement qui s'ajoutent eux-mêmes au Parcours Avenir, seul à avoir une existence réglementaire. Comment les personnels et les élèves vont-ils s'y retrouver ?

La FSU s'est exprimée très défavorablement par rapport à ces nouvelles orientations, et particulièrement la suppression des guides, a contesté le chiffre de suppression de 80 ETP dès l'an prochain et demandé un réel accompagnement des personnels. Le CTE et le CA ont voté contre ces propositions.

Du côté des régions, la dérèglementation est en marche. Des conventions se signent ou sont en préparation sans que les élu-e-s des PsyEN et DCIO ne soient le plus souvent consultés. Les agences régionales d'orientation sont mises en place en Rhône Alpes, Nouvelle Aquitaine et bientôt Ile-de-France. Les recteurs de Région Académique traitent directement avec les présidents de Région et on tient bien peu compte de l'avis de nos services ! La FSU intervient systématiquement pour faire respecter les textes réglementaires et les droits des personnels et contrer ce mouvement de décentralisation rampante.

Action

L'intersyndicale s'est réunie le 3 décembre. Elle a pris acte du silence persistant du MEN mais de l'avancée de la réforme sur le terrain. **Un communiqué de presse** a été rédigé et **un courrier adressé aux présidents des associations de parents** pour les alerter sur l'entrée d'organismes dans les établissements et la vigilance à avoir notamment dans les CA.